



La municipalité informe de l'ouverture de la concertation relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme sur la totalité du territoire de Loriol-du-Comtat prescrite par délibération du conseil municipal du 5 décembre 2023.

Un registre est mis à disposition en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations pourront également être transmises :

1. Par mail à mairie@loriolducomtat.fr
2. Par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Loriol-du-Comtat, place du village 84870 Loriol-du-Comtat

Des documents de concertation seront également mis à disposition en Mairie et sur le site internet de la commune dans la rubrique « Révision générale du Plan Local d'Urbanisme », au fur et à mesure de l'avancée des études.